

dans tous les pays. Ces recommandations de Pie X constituent le plus récent document qui émane du Saint-Siège au sujet de la presse catholique ; elles méritent donc de fixer notre attention, car c'est tout un programme que le Pontife, en quelques mots, a tracé au journaliste qui met sa plume au service de l'Eglise.

1° L'expérience démontre chaque jour davantage la puissance du journal quotidien, et son incontestable efficacité pour corroborer l'action des chefs de l'Eglise dans le combat qu'ils dirigent contre les ennemis du Christ pour la défense de sa cause. Toutefois, le journal catholique ne remplira sa mission que s'il observe les conditions suivantes :

2° Etre, en premier lieu, attentif à ce que tout, dans sa rédaction, soit conforme à la foi catholique ;

3° Suivre, en toute occasion, sur le terrain des applications pratiques de la doctrine, les directions connues et certaines du Saint-Siège et de l'épiscopat ;

4° Défendre sur tous les points les droits et les libertés de l'Eglise ; ne pas permettre qu'on endorme les catholiques en leur faisant oublier ou en passant sous silence les violations sans cesse renouvelées de ces mêmes droits et libertés ;

5° Ne jamais accepter comme un fait acquis les ruines matérielles et les droits violés de la sainte Eglise ; mais revendiquer sans trêve ni relâche la réparation des injustices commises.

6° Réclamer l'indépendance du Saint-Siège ; celle aussi des évêques, du clergé et des fidèles ; mettre en relief les conditions intolérables qui sont faites au Pape, aux évêques, au clergé, aux fidèles, par le présent état de choses ;

7° Dévoiler les mensonges et réfuter les erreurs qui foisonnent dans les livres, les revues, les journaux, provenant même d'auteurs qui se disent et se croient catholiques, et pour ce motif pénétrant, comme dit Pie X, dans toutes les demeures, se trouvant dans toutes les mains, pour corrompre le bon sens et le véritable esprit catholique. Accomplir cette tâche, en ayant au fond du cœur la règle donnée par saint Augustin, *cum odio erroris et dilectione hominum, pro veritate in charitate*. Poursuivre l'adversaire avec la haine de l'erreur et l'amour des hommes, pour la vérité dans la charité.

---